

Flamanville. Un court-métrage sur l'habitat lié au chantier EPR

À gauche, Christophe Hubert, le producteur en compagnie du réalisateur, Stany Cambot. | OUEST-FRANCE

Le réalisateur Stany Cambot s'est penché sur le logement des travailleurs déplacés. Il a trouvé un terrain d'étude tout adapté avec le chantier de l'EPR.

Le titre du court-métrage de Stany Cambot, Flamanville brûle-t-il ? est un peu provocateur mais il n'a heureusement rien à voir avec un éventuel incident nucléaire.

C'est plutôt le fruit d'un travail de dix-huit mois, d'une réflexion autour de l'habitat industriel.

« Ce titre est un clin d'œil à un ouvrier portugais que nous avons interviewé et qui, en s'amusant à épeler le nom de Flamanville, en a extrait le mot flamme, ville en flamme, devenu par nos soins Flamanville brûle-t-il ? », explique le réalisateur.

La démarche de l'association de production Echelle inconnue débute en 2010. Elle se consacre aux urbanités minoritaires, alternatives ou émergentes ainsi qu'aux populations non prises en compte ou discriminées en raison d'un mode de vie minoritaire.

Elle donne lieu à des films, interventions dans l'espace public, expositions, avec l'idée de rencontrer des travailleurs ou des nomades qui vivent dans un habitat mobile.

Au fil du temps, la réflexion s'est étendue aux travailleurs déplacés.

Des films ont été tournés en Russie, où des travailleurs immigrés ont construit le Grand Moscou.

« C'est un village ambulant qui tourne autour de Moscou suivant l'avancement des chantiers. Les travailleurs ne vont jamais en ville », constate Stany Cambot.

Et Flamanville ?

« Il est très intéressant de constater l'évolution ouvrière de cette commune de 1 700 habitants qui accueille actuellement 5 000 travailleurs. Et surtout comment se logent ces derniers. Pour l'exploitation de la mine, on a construit les corons. Les mineurs et leurs familles sont logés par l'employeur. Pour la première centrale dans les années 1970-1980, les travailleurs sont venus en famille. Pour l'EPR, c'est fini. L'habitat est pris en charge par l'employeur qui en fait un mode de gestion du personnel. Tous les travailleurs déplacés nous le disent : ce sont les indemnités de déplacement qui rendent leur situation intéressante. »

Le projet en cours va comporter une soixantaine de courts-métrages et il est aidé par la Région Normandie et la Direction régionale des affaires culturelles. La mairie de Flamanville a également contribué au financement.

Le film a déjà été projeté la semaine dernière en avant-première, aux Pieux, devant le bar La Forgette et au camping de Flamanville.